

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE  
L'ADOUR**

- **VU** le code de l'éducation, notamment les articles L.712-3, D. 719-42 et suivants ;
- **VU** les statuts de l'université ;
- **VU** le règlement intérieur de l'université ;
- **VU** l'arrêté relatif à la composition du comité électoral consultatif ;
- **VU** l'appel public à candidature pour l'élection de la 3<sup>ème</sup> catégorie des personnalités extérieures du CA ;
- **VU** l'avis du comité électoral consultatif du 26 novembre 2020.

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> – Election de la 3<sup>ème</sup> catégorie des personnalités extérieures du CA**

L'UPPA a lancé un appel à candidature pour l'élection de 4 personnalités extérieures appelées à siéger au sein du conseil d'administration et correspondant aux critères suivants :

- 1 personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
- 1 représentant des organisations représentatives des salariés ;
- 1 représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
- 1 représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

Au moins l'une de ces quatre personnalités doit être un ancien diplômé de l'université de Pau et des pays de l'Adour.

Suite à l'avis favorable du comité électoral consultatif qui s'est réuni le 26 novembre 2020 le président déclare recevables les candidatures ci-dessous en vue de l'élection par les membres du conseil d'administration (membres élus du conseil et personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et les organismes de recherche) le 3 décembre 2020 :



|  | Candidats   |
|--|---|
| Fonctions de Direction générale au sein d'une entreprise | ENEDIS : Mme Christelle PALISSE<br><i>Direction Régionale ENEDIS PA - Comité de Direction - Responsable Communication et Innovation</i> |
|  | SARL Bastillon Corporate France : M. Eric GORMAND<br><i>Directeur du secteur pays de l'Adour</i>  |
| Organisation représentative des salariés                 | UNSA : Franck HIALE-GUILHAMOU   |
|  | FSU : Isabelle LARROUY  |
| Entreprise employant moins de 500 salariés               | M2i Biocontrol : Mme Stéphanie MAGNET<br><i>Directrice des affaires règlementaires</i>  |
| Etablissement d'enseignement secondaire                  | Collège Simin Palay : Mme Marthe MANSO<br><i>Professeure agrégée d'espagnol</i>   |

#### **ARTICLE 2 – Publicité**

Le présent arrêté est affiché au rez-de-chaussée de la présidence et publié sur le site web de l'établissement. Le présent arrêté est transmis à la Madame la Rectrice, chancelière des universités.

#### **ARTICLE 3 - Application**

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'application du présent arrêté.

Pau, le 27 novembre 2020

Le président de l'université  
Mohamed AMARA